



Compte rendu du conseil d'administration élargi du mercredi 12 février 2014

Lieu : salle de la CCVL - **Début de séance :** 20h30

Ordre du jour :

- Présentation de Lydie
- Démission de Marylène de l'association
- Réflexion sur le développement et sur les moyens de redynamiser l'association
- Point sur le site internet
- Validation du responsable légumes
- Point financier
- Questions diverses : Vote du bulletin abonnement saison été

Membres du conseil d'administration présents : André Berne, Joëlle Brun, Marylène Cellier, Marc Chamarie, Bernard Claron, Gilles Clavel, Nathalie Duvillard, Monia Fayolle, Jean-Claude Jauneau, Patrice Jesus, Annie Journoud, Christophe Levesque, Danièle Marignier, Sylvain Noye, Anne Peyre de Fabrègues, Mario Scarna.

Membres invités présents : Joël Delorme, producteur et Lydie Darrondeau, salariée de l'association.

Excusés : Fanny Benitier (membre du CA), Guy Dumortier (membre du CA) et François Géry (Responsable du site internet)

16 membres du CA sur 18 sont présents ou représentés : le CA peut délibérer. Rappel de l'article 5 des statuts : « La présence de la moitié des membres est nécessaire pour que le CA puisse délibérer valablement ».

Rappel de l'article 5 et l'article 11 des statuts: Lors des CA, « les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés ».

Pour ce CA, la majorité des 2/3 est à 11 membres du CA sur 16.

1. Présentation de Lydie

Lydie est arrivée le 12 novembre 2013 pour un contrat aidé de 1 an.

Jean-Claude amène des précisions sur le contrat et la possibilité éventuelle de le prolonger pour une deuxième année après négociation auprès de Pôle emploi.

2. Démission de Marylène de l'association

La date exacte où Marylène quittera l'association n'est pas clairement définie. Cela peut-être juste après les élections, donc début avril, ou bien à la fin de son mandat, ou bien entre les deux... Marylène explique qu'elle ne mesure pas encore concrètement le temps dont elle disposera pour l'association si elle est élue en tant qu'adjointe. Son départ n'est pas lié à un manque de motivation à ce jour, mais à un manque de temps. Jean-Claude se propose comme candidat au poste de Président de l'association pour remplacer Marylène en insistant bien sur deux conditions : qu'il y ait une vraie motivation de la part des producteurs et de toute

l'équipe ; et que quelqu'un soit volontaire pour le remplacer au poste de trésorier. Jean Claude voit le fonctionnement de l'association sur la base d'un travail d'équipe.

Il va envoyer aux membres du CA la liste des tâches du trésorier afin d'aider à la réflexion de chacun. Jean Claude explique que le poste de trésorier nécessite une certaine disponibilité mais n'est pas très compliqué. Si un membre du CA actuel est intéressé pour prendre le poste de trésorier, un vote du CA suffira pour modifier le bureau. Si le candidat trésorier ne fait pas partie du CA, nous devons organiser une AG extraordinaire afin de l'élire d'abord au CA puis, le CA pourra voter le nouveau bureau.

Le CA décide de transformer la réunion de bureau du 2 avril en réunion de CA.

3. Réflexion sur le développement et sur les moyens de redynamiser l'association

André propose plusieurs actions à mener pour « se bouger » : -proposer des dégustations, créer une ambiance autour des paniers, faire un geste de façon ponctuelle en ajoutant un « petit quelque chose » dans les paniers, faire remonter les infos dès qu'il y a un problème. Les points de vente directe se multiplient (ouverture récente à Thurins et ouverture prochaine à Brindas) et nous devons faire la différence.

Notre valeur ajoutée par rapport aux magasins de producteurs, explique Jean Claude, est l'organisation de réunions d'information, les conférences dans les écoles et les visites d'exploitations.

La qualité : c'est indispensable, insiste Anne. Il faut communiquer sur les variétés de fruits et légumes qui sont distribuées, et aussi sur la façon de cultiver. Gilles insiste sur le fait que **les légumes doivent être cueillis le plus tard possible, dans l'idéal le jour de la distribution.**

Débat animé autour du Label bio. Les producteurs expliquent qu'avec la nouvelle législation, l'agriculture raisonnée est très proche du bio. Les consommateurs demandent aux producteurs de communiquer sur cette façon propre de cultiver par exemple via le site. A voir en commission communication.

Mario rappelle qu'il est très important de demander à chaque ancien adhérent la raison de son départ. Lydie a téléphoné à certains anciens adhérents. Les raisons principales de départ sont : le manque chronique d'un produit du panier, la qualité douteuse de certains produits et le prix plus élevé qu'en magasin de producteurs. S'ensuit un débat remettant en cause la rigidité du système actuel : faut-il ouvrir les commandes à des adhérents sans panier ? La décision est reportée au CA du 2 avril après analyse de l'implication technique pour le site.

Gilles explique le système de « porte-monnaie » utilisé par Alter-conso pour la vente de produits sur le lieu de distribution.

Il est décidé d'ouvrir les réunions de CA aux bénévoles, ce qui permettra aussi un meilleur retour terrain.

Il est convenu de proposer une **dégustation le mercredi 2 avril**, lors de la distribution avant la prochaine réunion CA.

Il est important de faire un mail d'invitation à cette dégustation à tous les adhérents et anciens adhérents, et voir si les adhérents de Messimy viennent récupérer leur panier à Grézieu ce jour là.

La seule communication possible par l'intermédiaire d'une revue concernant cette dégustation est sur le numéro de mars de Devant chez vous. Lydie se renseigne cette semaine pour faire paraître un article.

Il faudra aussi être présent sur les forums d'association, si possible des 9 communes de la CCVL à défaut, au moins à Grézieu.

Autre proposition : mettre en place des lots avec des prix inférieurs à la somme des produits à l'unité.

Pour nous aider, la CCVL a créé un dépliant présentant l'association. Lydie nous envoie une version électronique.

4. Point sur le site internet

Présentation et fonctionnement du site. Question de la vente unitaire et du prix des lots.

Il serait intéressant, pour les non adhérents, d'avoir accès au site via internet explorer. Matthias va nous communiquer les modalités d'accès.

Anne propose que le portable de l'association soit connecté avec une clé 3 G afin que nous puissions l'utiliser sous la Halle, par exemple, pour saisir les absences des adhérents ou les commandes de ceux qui ne maîtrisent pas internet.

Lydie et François ont travaillé sur une page recette.

Chaque membre du CA et des consommateurs « choisis » sont invités à faire des commandes sur le site les prochaines semaines en parallèle du mail envoyé à Lydie.

Monia va demander à Matthias de participer à la prochaine Comcom afin d'organiser le lancement du site.

5. Validation du responsable légumes

Suite au départ d'Eric, un nouveau responsable légumes doit être nommé.

André est candidat pour prendre le poste de responsable légumes. Le CA valide à l'unanimité des membres présents cette candidature.

6. Point financier

Jean-Claude explique que la situation actuelle n'est pas viable sur le long terme, compte tenu de la baisse importante du nombre d'adhérents. Nous nous maintenons toutefois à un niveau stable financièrement pour cette année, notamment grâce à l'économie d'un emploi salarié durant 6 mois et à l'augmentation des adhésions et de la participation producteurs qui a compensé la baisse des ventes.

Lydie a fait un dossier de subvention à la CCVL de 1000 euros qui nous permettrons d'acheter des tables pliantes, un Kakemono (support publicitaire à enrouleur), d'imprimer le dépliant de la CCVL et de faire des actions de communications à définir.

7. Questions diverses: Vote du bulletin abonnement saison été

La saison été commence le mercredi 7 mai et se termine le mercredi 29 octobre 2014.

Les paniers restent identiques à la saison été dernière, sauf le grand panier crèmerie qui n'est pas renouvelé.

Après un débat sur le nombre de semaines autorisées d'absences pour cette saison. La question posée au CA est : Acceptez vous 5 absences autorisées pour la saison été 2014 par consommateur ?

Le CA valide par 11 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre la possibilité de 5 absences pour la saison été.

Matthias sera interrogé également sur les conséquences techniques de ce vote sur le site internet.

Monia prépare la maquette du nouveau bulletin et l'envoi aux membres du CA.

Prochaine réunion Comcom : mercredi 26 février 2014 20H15 centre d'animation de Grézieu

Prochaine réunion de CA : mercredi 2 avril 2014

Clôture de la séance à 23h10.

Lydie Darrondeau et Monia Fayolle
Secrétaires de séance